REFLEXION BIBLIQUE SUR L’ANNEE JUBILAIRE

- Que signifie pour vous le mot jubilé ?

- Comment pouvons-nous faire de la célébration de notre bicentenaire un temps de grâce pour

 tous ?

- De quelles manières cette célébration peut-elle nous conduire vers l’avenir ?

**Lévitique 25, 8-28**

8 Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept années, et les jours de ces sept sabbats d'années feront quarante-neuf ans. 9 Le dixième jour du septième mois, tu feras retentir les sons éclatants de la trompette; le jour des expiations, vous sonnerez de la trompette dans tout votre pays. 10 Et vous sanctifierez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants: ce sera pour vous le jubilé; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille. 11 La cinquantième année sera pour vous le jubilé: vous ne sèmerez point, vous ne moissonnerez point ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée. 12 Car c'est le jubilé: vous le regarderez comme une chose sainte. Vous mangerez le produit de vos champs. 13 Dans cette année de jubilé, chacun de vous retournera dans sa propriété. 14 Si vous vendez à votre prochain, ou si vous achetez de votre prochain, qu'aucun de vous ne trompe son frère. 15 Tu achèteras de ton prochain, en comptant les années depuis le jubilé; et il te vendra, en comptant les années de rapport. 16 Plus il y aura d'années, plus tu élèveras le prix; et moins il y aura d'années, plus tu le réduiras; car c'est le nombre des récoltes qu'il te vend. 17 Aucun de vous ne trompera son prochain, et tu craindras ton Dieu; car je suis l'Éternel, votre Dieu. 18 Mettez mes lois en pratique, observez mes ordonnances et mettez-les en pratique; et vous habiterez en sécurité dans le pays. 19 Le pays donnera ses fruits, vous mangerez à satiété, et vous y habiterez en sécurité. 20 Si vous dites: Que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons point et ne ferons point nos récoltes? 21 je vous accorderai ma bénédiction la sixième année, et elle donnera des produits pour trois ans. 22 Vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte; jusqu'à la neuvième année, jusqu'à la nouvelle récolte, vous mangerez de l'ancienne. 23 Les terres ne se vendront point à perpétuité; car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme étrangers et comme habitants. 24 Dans tout le pays dont vous aurez la possession, vous établirez le droit de rachat pour les terres. 25 Si ton frère devient pauvre et vend une portion de sa propriété, celui qui a le droit de rachat, son plus proche parent, viendra et rachètera ce qu'a vendu son frère. 26 Si un homme n'a personne qui ait le droit de rachat, et qu'il se procure lui-même de quoi faire son rachat, 27 il comptera les années depuis la vente, restituera le surplus à l'acquéreur, et retournera dans sa propriété. 28 S'il ne trouve pas de quoi lui faire cette restitution, ce qu'il a vendu restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année du jubilé; au jubilé, il retournera dans sa propriété, et l'acquéreur en sortira.

**Luc 4, 17-19**

17 On lui donna le livre du prophète Esaïe, et en le déroulant il trouva le passage où il était écrit :

 18 L’Esprit du Seigneur est sur moi parce qu’il m’a conféré l’onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m’a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, 19 proclamer une année d’accueil par le Seigneur.

Le chapitre 25 du Lévitique parle de l’année jubilaire que les Israélites étaient supposés célébrer. Tandis que nous nous préparons à célébrer la 200ème année de notre Fondation, retournons à la Bible pour voir quelles inspirations en tirer afin de pouvoir célébrer notre 4ème jubilé de manière significative.

**Réflexion**

Tous les 50 ans les Israélites feront retentir la trompette à travers le pays pour appeler tout le peuple à sanctifier la 50ème année et à proclamer la liberté pour tous les habitants du pays. Les esclaves seront libérés. Chacun recouvrera sa propriété et retournera dans sa famille. Ce sera une année de repos pour le peuple et pour la terre. Ce sera aussi une année de réjouissance.

L’année jubilaire nous rappelle qui nous sommes. Elle nous rappelle que nous sommes enfants de Dieu appelés à vivre une relation juste avec Dieu, les uns avec les autres et avec toute la création.

Puisque nous sommes enfants de Dieu, nous ne pouvons pas être esclaves les uns des autres. Si, suite à des circonstances de vie difficiles, quelqu’un se vend à un autre, cette situation ne peut pas durer. Les esclaves doivent être rachetés. Si personne n’a racheté l’esclave la 50ème année, de toute façon il/elle doit être libéré(e), sans paiement.

Les gens ne sont pas censés continuer à travailler sans arrêt. Ils prendront un temps de repos pendant l’année sabbatique et l’année jubilaire.

La terre appartient à Dieu en premier. Nous ne pouvons pas l’exploiter à notre guise. Elle a droit à un temps de repos pendant l’année sabbatique et l’année jubilaire. La terre est capable de produire plus qu’il nous faut. En six ans elle peut produire ce dont nous avons besoin pour sept ans.

Nous ne sommes pas sûrs que les Israélites pratiquaient vraiment l’année jubilaire comme il est écrit dans la Bible. Cependant nous pouvons nous demander si les principes sur lesquels se fonde l’idée maîtresse de l’année jubilaire sont importants pour nous aujourd’hui. La terre qui appartient à Dieu est destinée à tous ses enfants. Tous doivent pouvoir jouir des fruits de la terre. Si, à cause de circonstances difficiles, quelqu’un doit vendre son bien, l’acheteur ne peut le garder à perpétuité. Durant l’année jubilaire, ce bien reviendra à son propriétaire d’origine sans aucun paiement. Par ce système, ce n’est pas la terre qui est vendue, mais le nombre de récoltes jusqu’à l’année jubilaire. (Lev 25, 13-17)

Pendant l’année jubilaire, toutes les différences sont à régler. C’est une vie nouvelle qui commence basée sur l’égalité des enfants de Dieu.

Personne ne tiendra quelqu’un d’autre en esclavage. Nul n’exploitera quelqu’un d’autre. La terre sera rendue à ses propriétaires d’origine. Ce sera aussi un temps de repos pour la terre.

Les deux thèmes essentiels de cette pratique de l’année jubilaire sont la libération et le repos.

Dans l’évangile de Luc, au commencement de son ministère public, Jésus proclame une année de grâce où les captifs sont libérés, les aveugles recouvrent la vue, les opprimés sont renvoyés libres.

**Questions pour la réflexion**

- Comment pouvons-nous intégrer tout cela dans notre année jubilaire ?

- De quel repos notre terre et nous-mêmes avons-nous besoin ?

- De quelles nouvelles formes d’esclavage devons-nous être libérés et devons-nous aider les

 autres à se libérer ?

- Quel appel entendons-nous dans ce retour à une juste relation envers Dieu, les uns avec les

 autres et envers toute la création ?